



## BULLETIN MUNICIPAL

### Juillet 2018

#### Le mot du maire

Oui, Vézelize bouge. Au cours des derniers mois, notre commune a vibré au rythme des manifestations organisées avec le concours des associations.

Au Printemps, *la salle du Grenier des Halles a accueilli le concert « Trois voix et un piano »*. Un public nombreux et ravi a pu, tout à la fois, apprécier pendant près de deux heures un spectacle de grande qualité et montrer sa générosité.

Fin mai et pour la 2ème année consécutive, *le Rallye de Printemps s'est installé à Vézelize* pour célébrer sa 25ème édition. Comme l'année dernière, nous avons applaudi la victoire de l'enfant du pays **Quentin GIORDANO** et salué la participation de son frère, **Timothée**, à cette prestigieuse compétition.

Et enfin, *le marché de producteurs locaux*, réclamé par les habitants du Saintois, a été mis en place grâce aux bénévoles de *l'association des Amis de Vézelize*, avec le concours de la *Communauté de Communes*. Ce marché s'anime chaque 2ème samedi du mois sous les halles pour faire vivre le centre-ville et mettre en valeur nos producteurs et les produits du terroir.

*Les travaux de rénovation des appartements sont maintenant bien engagés*. Pour la station d'épuration, le mauvais temps et les intempéries ont retardé le chantier. L'entreprise devra mettre les bouchées doubles durant l'été pour rattraper son retard.

L'étude centre bourg arrive à son terme avec 2 informations importantes : *la Région* a décidé d'*accompagner financièrement nos projets* et *la CAUE* de nous apporter son ingénierie.

*Le bien-vivre ensemble fait partie de nos préoccupations*. Je veux simplement rappeler ici l'une de ses règles qui consiste en *des gestes simples, civiques tel que le balayage du trottoir et des caniveaux face à son logement*.

Par ailleurs, *les normes sanitaires nous interdisent d'utiliser des produits désherbants et nous ne pouvons que nous en réjouir pour notre santé*. Mais les mauvaises herbes s'épanouissent plus souvent. Il appartient certes à nos agents d'intervenir, toutefois *notre bon sens citoyen peut être un accompagnement de proximité complémentaire* et je vous en remercie.

*Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.*

Dominique VOLLMAR



## Cérémonie des Vœux 2018

C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulée la cérémonie des vœux de la municipalité en présence d'**Agnès MARCHAND** et de **Gauthier BRUNNER**, conseillers départementaux du canton de Meine au Saintois.

**Dominique VOLLMAR**, maire de Vézelize, devait accueillir les nouveaux habitants : pas moins de 46 nouveaux foyers, il est vrai que le turn-over des nouveaux habitants est important dans le chef-lieu de canton. L'occasion pour ces nouveaux Vézélisiens de faire connaissance avec les responsables des différentes associations qui sont fort nombreuses, mais également avec les représentants des différents services publics.



Et le maire de décliner les grands travaux prévus en 2018. Citons la **rénovation des 3 appartements communaux** au-dessus de l'annexe de l'école maternelle ou encore les premiers pas pour la **réhabilitation du centre-bourg** qui ne demande qu'à retrouver son activité commerciale d'antan.

## Concert solidaire de Trois Voix et un Piano

Fin mars, **le Grenier des Halles** a retenti des voix de **Michèle Pierre**, **Jean-Yves Gall** et **Gilles Rambour** accompagnés au piano par **Dominique Breda**. Un concert pour le moins original : cet excellent groupe chante « **pour le plaisir et toujours au bénéfice d'œuvres caritatives** ».

Le concert était donné au profit de la **Banque alimentaire de Nancy et de Meurthe-et-Moselle**. Rappelons que la Banque alimentaire est au service d'autres associations luttant contre la faim et la précarité. Elle vient en aide à 26.000 personnes.

Un concert peu commun : chaque spectateur était invité à venir avec une boîte de conserve au lieu de payer un droit d'entrée. Très vite, le bac dédié à la collecte devait se remplir.



Côté musical, les auditeurs ont pu réécouter les chansons françaises de **Francis Cabrel** à **Yves Montand** en passant par **Pierre Perret** ou **Jean Ferrat**. Remarquée fut l'interprétation d'**Utile**, la chanson de **Julien Clerc** créée à l'occasion de l'**attentat de Charlie Hebdo**.

## Inauguration de la Maison des Services Au Public

*MSAP : traduisez Maison de Services Au Public, un espace permettant d'assurer la présence et la qualité de services au plus près de la population notamment en milieu rural et dans les zones de montagne.*

Assurément la MSAP sise au 5 de la rue de la Libération à Vézelize, correspond bien aux besoins du Saintois. « *Cette maison répond à l'attente de la population. Elle est la bienvenue en ces temps où l'on annonce une fermeture de classe en plus de celles déjà actées et la mise en sommeil de la ligne 14 de la SNCF* » déclara **Dominique VOLLMAR**, le jour de l'inauguration qui s'est déroulée en présence d'**Éric FREYSSELINARD**, préfet de Meurthe-et-Moselle, d'**Agnès MARCHAND** et **Gauthier BRUNNER**, conseillers départementaux du canton de Meine au Saintois, de **Dominique LEMOINE**, président de la Communauté de commune du Pays du Saintois, **Martine HUOT-MARCHAND** députée suppléante. Et bien sûr de **Sandrine DELPON**, présidente de Familles Rurales, relais de Ceintrey-Voinémont, association porteuse du projet.

La visite des locaux a permis de constater que la jeune structure est déjà très active. Ce lieu d'accueil confidentiel permet d'accompagner les habitants sur des démarches spécifiques où l'on rencontre tout à la fois une présence humaine et des outils numériques.

Un exemple d'activités : le SEL ou Système local d'échanges où l'on échange son savoir-faire ou des services, le tout gratuitement : on peut offrir et on peut recevoir.



## « Marché mensuel » : une réussite

Le *market mensuel des producteurs locaux* qui était une forte demande des habitants de Vézelize et plus généralement du secteur, est une belle réussite pour les organisateurs : *l'association des Amis de Vézelize* et *la ville de Vézelize* avec le soutien de *la Communauté de communes du Pays Saintois*, *la CCPS*.

L'engouement constaté lors du premier marché s'est reproduit pour les 2ème et 3ème éditions qui ont suivi : les commerçants sont présents et la clientèle se fidélise. *Acheter et consommer localement des produits de saison* commencent à se pérenniser.

Rappelons que le premier marché a été inauguré par *Dominique VOLLMAR*, maire de Vézelize en présence notamment de *Dominique POTIER*, député de la circonscription, *Agnès MARCHAND*, Conseillère Départementale, *Didier LEMARQUIS*, vice-président de la CCPS, *Eddy HENON*, président des Amis de Vézelize.

Avec la mise à *disposition d'une navette gratuite* par la *CCPS*, le problème de stationnement a trouvé partiellement une solution : il suffit de garer sa voiture sur la place des Fêtes et emprunter la navette pour se rendre sur le marché sis sous les Halles, le retour se faisant dans les mêmes conditions. Un service très apprécié.



## Restructuration de trois logements communaux

**Le Maire, ainsi que son Conseil**, ayant appris fin 2017 que le bâtiment situé derrière le monument aux morts recevait pour la dernière année scolaire des élèves, une réflexion s'engagea quant au devenir de cet immeuble.

Le **Conseil Municipal** prit la décision de mandater un bureau d'architectes pour **réaliser une étude de faisabilité concernant la rénovation des logements** vétustes et inoccupés situés au premier étage.

Le bureau d'architectes « **Du ciment sous les plaines** » fut choisi par la commission d'appel d'offre, ce bureau répondant au mieux aux volontés de celle-ci (compétences techniques, références, prix...)

Après de nombreuses réunions de travail entre les élus et ce bureau, un avant-projet détaillé fut proposé en février 2018 à cette commission.

**Deux logements, type T3 et un logement type T4** vont être réalisés. Les travaux consistent à rénover entièrement la toiture (+ chéneaux), et, après démolition totale de tout le niveau concerné, à refaire à neuf ces trois logements.



Le but recherché de **la Commune** est de pouvoir **proposer à la location des logements de qualité, agréables à vivre, tout ceci avec un loyer raisonnable et surtout un minimum de charges** (isolation maximale et chauffage à pellets).

L'ensemble de ces travaux est chiffré à **430 000€ HT**. **La Mairie**, ayant défendu au maximum le projet auprès des services de l'Etat, a **obtenu une subvention non négligeable de 110 000€** ainsi que des **subventions dans le cadre des économies d'énergie (30 000€)**.

Le reste à charge est financé par un emprunt de 150 000€, le solde par autofinancement.

Par ailleurs, **la Commune** a décidé de **rénover en 2019 le rez de chaussée de ce bâtiment pour accueillir une mairie fonctionnelle**. Ainsi, tout cet immeuble aura été entièrement rénové, la collectivité ayant sans cesse le souhait d'une part de **conserver son patrimoine immobilier** et d'autre part de **garantir des revenus pour les années à venir**.

Ces appartements devant être terminés d'ici la fin de l'année, ils pourront ainsi être mis en location à cette période.

# commune de VEZELISE

- Info PLU n° 5 -



## Le Plan Local d'Urbanisme

Nous venons d'achever la phase technique de notre Plan Local d'Urbanisme. Toutes les pièces constitutives du dossier sont aujourd'hui finalisées : le **rapport de présentation**, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD), le **document de zonage**, l'**orientation d'aménagement et de programmation** et le **règlement écrit du PLU**. Ces pièces ont été présentées à la population sous la forme de feuillets ou d'articles dans le bulletin municipal, d'une exposition et de plusieurs réunions publiques.

### La phase administrative du PLU

Lorsque la phase technique est finalisée, le PLU entre dans sa phase administrative. Celle-ci se déroule sur plus d'une année et se découpe en grandes étapes. Tout d'abord, le dossier est soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées. Il s'agit des différents services d'Etat, des collectivités territoriales, des chambres consulaires : Direction Départementale des Territoires, Architecte des Bâtiments de France, Communauté de Communes du Pays du Saintois, Conseil Départemental, SCoT Sud 54, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et de l'Industrie,.... Leur avis est indispensable pour s'assurer que le PLU proposé s'inscrit correctement dans la législation en vigueur et respecte les politiques énoncées au niveau national, régional, départemental et supracommunal.

**Puis vient la période d'enquête publique, cette phase est primordiale pour les particuliers car c'est le moment où vous pourrez aller consulter le PLU en mairie ou sur internet. Vous pourrez faire part de vos doléances auprès du commissaire enquêteur soit lors d'une de ses permanences, soit par courrier écrit ou soit par courriel.**

**Les dates de cette enquête ne sont pas encore fixées et elle devrait être organisée avant la fin de l'année. Elles vous seront ultérieurement communiquées par voie de presse.**

Suite à l'enquête publique, le dossier de PLU est approuvé par la Communauté de Communes du Pays du Saintois et mis à disposition du public. Il est ensuite transmis au contrôle de légalité pour s'assurer que le dossier respecte bien la législation en vigueur. Dans le même temps, vous disposez d'un délai de 2 mois après l'approbation du PLU pour présenter d'éventuels recours sur le dossier.

### L'évaluation environnementale

Notre territoire est concerné par la présence de 2 sites Natura 2000 : « Vallée du Madon (secteur Haroué – Pont-Saint-Vincent), du Brénon et carrières de Xeuilley » et « Gîtes à chiroptères de la Colline Inspirée Érablières et pelouses de Vandelévillie ». La présence de ces espaces environnementaux remarquables a impliqué que le PLU soit soumis à une évaluation environnementale. C'est une étude fine qui a mis en évidence les habitats naturels de notre territoire et les secteurs présentant des enjeux environnementaux forts et majeurs qui se sont traduits pour certains par des mesures de préservation dans le cadre du PLU.

Diagnostic

PADD

Traduction  
Réglementaire

Phase Administrative



## Quel visage pour Vézélise en 2040 ?

### *Revitalisation du Centre Bourg*

Les réunions consacrées au centre bourg et animées par **le bureau d'étude URBICAND** se sont succédées à un rythme particulièrement soutenu tout au long de ce semestre avec entre autres 2 moments forts.

Un premier atelier a réuni le 24 janvier **les élus de la Commune de Vézélise** et de **la Communauté de Communes du Pays du Saintois** ainsi que **les conseillers départementaux** et notre député, **Dominique POTIER**. Un atelier de réflexion et de débats riches et denses autour des **objectifs de la revitalisation comme le soutien aux activités agricoles, les offres de tourisme, la valorisation des services et équipements, la mise en valeur du centre ancien patrimonial et son adaptation aux pratiques contemporaines**.

Puis le 15 mars dernier, ce sont les habitants qui ont été conviés à réfléchir à la requalification des différents secteurs : **centre bourg, rue de Maix-Brénon, Minimes-Uvry, Grand canton-Haut de Barmont avec un focus sur l'habitat et les déplacements**. Avec en toile de fond, une seule ambition : celle de **faciliter le retour des habitants en centre-ville** et **dynamiser les commerces et services du centre**.

Les réunions suivantes, ateliers entre partenaires et comités de pilotage, ont permis à **Monsieur Dos Santos**, responsable du bureau d'étude de formaliser un **plan guide stratégique général**, de présenter les différents leviers d'intervention comme par exemple une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine (OPAH-RU)** ainsi que de proposer des actions sur les ilots « **Bourcier** » et « **ancien EPHAD** ».

Un comité de pilotage de fin d'étude est prévu le 15 Octobre prochain. Il sera précédé **le 29 Septembre d'une réunion publique à laquelle les habitants de Vézélise seront conviés**.



## Cérémonies patriotiques

### 8 MAI : les jeunes générations associées à la commémoration

Depuis toujours **les Anciens Combattants** étaient bien représentés aux **cérémonies marquant la commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945**. Cette année, ce sont les jeunes générations qui ont pris la relève : à commencer par **les enfants de l'école primaire Marie Marvingt** accompagnés de leurs enseignantes et de leurs parents.

Les écoliers ont remarquablement interprété « **La Marseillaise** » après avoir participé à l'Appel des Morts assuré par **leurs aînés Manon, Camille et Nathan**.

Cette année, une nouvelle fois, les sonneries réglementaires ont été jouées par le **trompettiste de talent François SAVARY**. Il devait clore la cérémonie officielle par l'interprétation du « **Chant des Partisans** » avant que les personnalités ne viennent féliciter les enfants, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Vézélise et les porte-drapeaux.

## Rappel : Fête du 13 Juillet

*La Mairie de Vézélise, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers & les Amis de Vézélise organisent une soirée pour fêter le 13 Juillet aux Halles.*

Buvette, démonstration des pompiers, feux d'artifices et bonne ambiance musicale seront au rendez-vous. **N'oubliez pas de réserver votre repas en remplissant le bulletin d'inscription reçu ou en contactant l'association des Amis de Vézélise au : 07.69.11.09.48 ou par mail à l'adresse suivante : [lesamisdevezelise@gmail.com](mailto:lesamisdevezelise@gmail.com) avant le 9 Juillet 2018.**

Tirage : 800 ex.

Directeur de la publication :  
Dominique Vollmar.

Comité de rédaction :  
Aline et Philippe Bachmann,  
Josette et Christian Villeminot,  
Gisèle Ode, Bernard Roblot.

Mise en page :  
Florian Beaux - Agence BXF

Votre mairie : Rue Léonard Bourcier - 54330 VÉZELISE

Tél. : 03 83 26 90 14

Fax : 03 83 26 22 44

Mail : [mairie@vezelise.com](mailto:mairie@vezelise.com)

Site internet : [www.vezelise.com](http://www.vezelise.com)

Ouverture : le Mardi et le Vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30.  
Ainsi que le Jeudi de 10h à 12h.